

## **Discours de Laurent Suau, Président du Conseil départemental**

**Conseil départemental du 17 septembre 2024**

Seul le prononcé fait foi.

Mesdames les parlementaires,  
Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux,  
Mesdames et Messieurs les cadres et agents du Conseil  
départemental,  
Mesdames et Messieurs de la presse locale,  
Cher public,

Le propre de toute société humaine, c'est de regarder en  
face l'avenir qui se dessine.

Et l'avenir qui se dessine pour notre Conseil  
départemental de la Lozère pour ces prochaines années  
s'établit autour d'une nouvelle majorité, composée de  
femmes et d'hommes qui portent les valeurs  
fondamentales qui forgent les racines de ce département.  
Des valeurs liées au travail, au respect, à l'engagement,  
mais aussi aux cultures, à l'accueil, à l'écoute, et à la  
bienveillance.

Les gens de Lozère, ces femmes et ces hommes qui y  
vivent ont des racines bien ancrées dans la terre. Cette

terre qui forme des générations de paysans, des Cévennes à l'Aubrac, de la Margeride aux Grands Causses.

Cette terre aux accents différents, difficile à travailler, qui oblige à prendre de la peine et à se lever tôt mais qui s'ancre parfaitement dans les valeurs de la République française, dans l'idéal européen.

Cette terre qui forge des convictions sincères et profondes en lien avec des convictions culturelles, et malgré, souvent, une méfiance bien naturelle dans un territoire hyper rural fondée sur une accessibilité difficile à cette moyenne montagne pendant des siècles, cultive la nécessité de son ouverture et de l'accueil.

La Lozère, balcon de la méditerranée, est une île au cœur de la France qui se mérite et qui se désire.

La Lozère, au cœur de la France, est à la portée de métropoles d'importance : Toulouse, Montpellier, Clermont-Ferrand, Lyon et Marseille.

Bon nombre de ses ressortissants, constituent dans ces villes, comme à Paris, une diaspora à conquérir, plutôt à reconquérir.

Je suis né dans « ma » capitale lozérienne d'une famille de paysans, il y a 60 ans, et, comme chacune et chacun d'entre vous, j'ai un attachement particulier à mon coin de Lozère. Et, comme vous, je sais que, pour défendre

mon paradis, c'est la Lozère entière que je dois défendre.

Vous pouvez ainsi entendre le sens de la responsabilité qui est la mienne alors que, depuis guère plus d'un mois, je préside le Conseil départemental de la Lozère.

Vous pouvez ainsi entendre la fierté qui est la mienne d'avoir à défendre les valeurs, les cultures, les territoires de ce département et bien plus encore ses habitants.

Le challenge est de taille alors que nous vivons dans un monde qui doute, une société qui s'interroge, un pays dont les habitants oublient souvent ces derniers temps de faire nation.

Doute sur l'avenir de la planète ;

Doute sur notre modèle social ;

Doute sur notre économie ;

Doute sur notre démocratie ;

Doute sur nos services publics.

Ces doutes sont aussi prégnants et présents chez un grand nombre de lozériens.

Le Département, cette collectivité de proximité au même titre que les communes ou les communautés de communes, doit rester une boussole, un guide pour chacune et chacun, pour rassurer, agir, prévoir et anticiper au profit de l'ensemble de la population.

Je sais que chaque conseiller.e départemental.e, je sais que les élu.e.s de la majorité auront à cœur de s'investir pour cela. Je sais pouvoir compter sur vous tous pour faire avancer la Lozère.

Le 9 août, une nouvelle majorité s'est dessinée pour la plus importante collectivité du département. Les femmes et les hommes qui m'accompagnent sont doués de fortes expériences, qui, cumulées, renforcent la capacité de travail et d'action au service de la Lozère.

Je les remercie pour la confiance qu'ils m'ont accordée.

Je vais m'attacher à être à la hauteur des espérances suscitées.

Ces élu.e.s qui bénéficient d'une expertise avérée dans tous les domaines de compétences nécessaires à la bonne gestion du Conseil Départemental, peuvent compter sur la technicité, la polyvalence et l'engagement de l'ensemble des services, des agents et des cadres de la collectivité comme des satellites.

Ce personnel est une chance pour la Lozère et je tiens, ici, à le souligner et à tous les remercier.

Ce n'est qu'ensemble, élus et agents, agents et élus que nous pourrons faire progresser la Lozère.

J'attache, et avec moi l'équipe des élus, une très grande

importance à l'écoute et à l'action.

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, nous avons des défis à relever.

A ceux qui prédisent le chaos parce qu'ils ne sont plus aux affaires, je vois une détermination.

A ceux qui souhaitent « *être nos pires cauchemars* », je vois de la sérénité retrouvée à tous les étages.

A ceux qui prédisent déjà des lendemains maussades, je vois une confiance, du pragmatisme, de l'empathie et plus encore de l'action.

Enfin, à ceux qui préfèrent leur partisanisme politique à la Lozère, je serai toujours du côté de ceux qui préfèrent la Lozère à leur parti.

Et, comme le disait Napoléon III, « *en politique, il faut guérir les maux ou les mots au choix ! Jamais les venger* ».

Je vais m'appliquer à faire cette citation mienne.

A notre niveau, grâce à l'action du Conseil départemental, de ses équipes présentes partout, l'avenir ne doit pas être une crainte mais bel et bien une promesse.

Différents défis sont aussi à relever au regard de notre action et de nos engagements quotidiens.

\*  
\*   \*   \*

Tout d'abord, sur la compétence principale qui incombe au Département, celle des Solidarités : l'enfance, la jeunesse, les personnes porteuses d'un handicap, les personnes âgées.

Sur cette compétence aux forts enjeux, ici en Lozère, deux sont encore plus prégnants :

1. la situation de prise en charge dans les EHPAD dont près de 90 % sont déficitaires désormais, avec l'inflation de ces dernières années.

Qui dit déficit, dit amoindrissement de la prise en charge de nos aînés, : ce n'est pas acceptable !

2. le second concerne le fleuron du médico-social ou la nécessaire convergence tarifaire d'établissement avec un prix de journée trop bas doit être immédiatement recherchée.

C'est, là aussi, la prise en charge, l'emploi très local, l'économie, l'esprit de solidarité qui prévaut ici en Lozère, depuis des décennies, qui est en jeu.

Le défi avec ces deux exemples est un choix politique fort mais aussi financier pour le Conseil départemental.

Les prochaines semaines vont être mises à profit avec la majorité et les services pour rechercher la bonne façon d'y arriver. Des solutions concrètes existent et vont être mis en œuvre cet automne. Je sais également que l'ARS mobilise des moyens pour venir en aide.

Un second enjeu, qui nous concerne tous, est dans l'action collective que nous pouvons conduire avec tous les citoyens et les collectivités de Lozère sur l'environnement, sur le développement nécessaire mais raisonné et dit durable.

Plusieurs axes sont à conforter et à travailler :

- l'enveloppe thermique des bâtiments pour laquelle un certain nombre de dossiers sont engagés et qu'il faut poursuivre prioritairement car c'est aussi bon pour les finances du contribuable ;

- la question de l'eau et de son accès pour les populations, est essentielle. Ici aussi, des investissements ont été réalisés sur la base du schéma départemental de l'eau potable validé en 2007 et donc construit en 2003, 2004, voilà plus de 20 ans.

Pourtant, la situation hydrologique a bien évolué depuis et largement défavorablement malheureusement.

Il faut donc adapter ce schéma, non pas seulement à la

situation actuelle mais bel et bien anticiper ce qui nous attend dans 15 à 20 ans.

Le mot d'ordre est donc bien l'anticipation pour accompagner les collectivités locales car, sans eau, pas de vie et aucun développement.

C'est dans ce cadre que je propose, d'ores et déjà, une politique spécifique d'accompagnement des Communautés de Communes pour la réalisation des schémas directeurs d'Eau Potable et d'assainissement financés par le CD en dehors des contrats territoriaux.

Trois Communautés de Communes les ont réalisés ou sont en cours : Gévaudan, Gorges Causses et Cévennes et Cœur de Lozère. Il faut inciter les autres communautés à les mettre rapidement en œuvre et donc les financer à part des autres aides du Conseil départemental.

Comme ces schémas sont très coûteux, ils consomment bien souvent pas mal les enveloppes apportées par le Département dans les contrats territoriaux et il faut reconnaître que ce n'est pas très porteur politiquement puisque pas très visible.

Mais ces schémas sont essentiels pour prévoir au long terme les investissements à réaliser et à programmer sur les réseaux et équipements. Cela est d'autant plus vrai qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2026 toutes les Communautés de Communes auront pris la compétence.



Un troisième enjeu en interne mais également à partager avec d'autres acteurs est notre capacité à investir dans la production d'énergies renouvelables.

Evidemment, pas à n'importe quel prix pour les paysages et l'agriculture mais la Lozère doit aussi participer à l'effort national.

Investir dans les énergies renouvelables aux côtés du SDEE, d'investisseurs publics ou privés comme la SELO, doit répondre à un double objectif.

Le premier : permettre à minima la stabilité des prix, voir les diminuer pour les Lozériens.

Le second : apporter des ressources financières à ceux qui investissent.

Le plus petit Département de France a de par sa dimension et ses actions un message à envoyer à l'échelle nationale.

Ainsi, à l'initiative du Parc National des Cévennes une réserve de ciel étoilé est en place depuis près de 10 ans. Nombreuses sont les communes du Parc à être engagées dans cette démarche d'extinction de l'éclairage public pour sensibiliser sur la pollution lumineuse.

Avec l'explosion des prix de l'énergie, d'autres

communes ont suivi.

Il y a ici un accompagnement à faire des communes qui ne sont pas encore dans cette démarche pour financer des travaux avec un taux exceptionnel pour arriver à être le 1<sup>er</sup> Département à être intégralement labélisé réserve de ciel étoilé.

Au-delà du symbole, ce serait un véritable message à adresser à la France entière.

\*  
\*   \*  
\*

Pour en revenir aux compétences principales qui nous incombent, la question de notre politique jeunesse et de nos collèges est essentielle.

Alors que les effectifs baissent du fait de la démographie, que cette rentrée a vu la fermeture de l'UPP de Ste Enimie, l'avenir de certains collèges et du maillage départemental qui est fondamental, interroge.

Il nous faut anticiper pour éviter ce risque et regarder ce qui fonctionne : utiliser nos possibilités d'internats, donner une couleur / une thématique à certains établissements.

Il faudra aussi trouver des options adaptées qui répondent aussi bien aux aspirations des jeunes Lozériens qu'à un

enjeu d'attractivité pour les collégiens d'autres départements. C'est tout le sens des démarches à entreprendre dans les prochains jours pour l'UPP de Ste Enimie avec l'éducation nationale, la commune, qui comme nous n'entendent pas baisser les bras.

Enfin, nous poursuivrons, au-delà des collèges, notre engagement en faveur de l'enseignement supérieur et avec le Président Benoit ROIG nous avons récemment inauguré l'antenne universitaire d'UNîmes à Mende, et, comme moi, il entend bien développer ce nouveau campus.

\*  
\*   \*

Dans un autre domaine, les 2 300 kms de route départementale restent un enjeu prioritaire avec un haut niveau d'entretien courant, de sécurité assurée par l'ensemble des équipes des centres et des unités répartis sur tout le territoire.

Nous maintiendrons un bon niveau d'investissement pour l'amélioration du réseau et je sais compter sur nous tous pour y être particulièrement vigilant.

\*  
\*   \*

Le Département est un partenaire de premier plan pour

les collectivités avec notamment l'aide à l'équipement qui revêt en Lozère un intérêt majeur.

Il est indispensable, ici plus qu'ailleurs, que ces aides soient poursuivies en concertation avec les élus locaux et que l'accompagnement financier avec l'Europe, l'État principalement et la Région soit concomitant pour que les projets aboutissent.

Alors que nous sommes à la troisième génération des contrats territoriaux triennaux, cette logique triennale doit être requestionnée.

Nous en avons discuté avec les élus de la majorité et proposons :

1. de clôturer la 1<sup>ère</sup> génération des contrats 2017-2019 d'ici au 31 décembre,
2. de clôturer la 2<sup>ème</sup> génération des contrats 2020-2022 d'ici au 30 juin 2025,
3. Poursuivre la 3<sup>ème</sup> génération des contrats 2023-2025 jusqu'à son terme,
4. Revenir dès 2026 à une programmation annuelle calée sur la programmation de la DETR et de la Région.

Une programmation plus efficace et pragmatique pour financer les projets prêts à démarrer.

\*

\* \*

Avec la majorité, nous avons l'ambition d'attacher une grande importance à l'ensemble des satellites du Conseil départemental. Certains diront que c'était déjà le cas avant, mais je tiens à le réaffirmer ici.

Laboratoire, ingénierie, tourisme, culture, attractivité, sont des atouts indéniables avec de la compétence en leur sein, ils sont indispensables.

Cependant des adaptations, des mutualisations, dont je suis un adepte sont à formaliser.

Sans être trop long, mais en prenant l'exemple du tourisme je veux démontrer dans quoi il faudra s'engager pour plus d'efficacité.

Avec un CDT, une mission tourisme au sein du Conseil départemental, 10 offices du tourisme maillants le territoire, il est nécessaire de créer des synergies, un travail partenarial pour une plus grande efficacité au service d'un pôle qui génère 6 000 000 de nuitées en Lozère.

Nous n'oublions pas les pôles d'excellence départementaux privés ou publics : loups, bisons, grottes, stations thermales, musées... qui seront au cœur de nos attentions tout comme nos massifs, nos territoires naturels avec leurs diversités qui constituent une force.

Au-delà de la mutualisation et du travail en commun avec nos partenaires, notre volonté doit être de concentrer nos investissements avec pour objectif la montée en gamme de nos équipements touristiques.

\*  
\*   \*

Mesdames et messieurs les conseillers départementaux.

Je souhaite avoir ici quelques mots pour nos agriculteurs. L'agriculture doit faire l'objet de toutes nos préoccupations pour au moins trois raisons essentielles :

- Son poids économique,
- Sa capacité et son impact sur les paysages, qui permettent de maintenir les milieux ouverts et donc de favoriser la biodiversité de la faune et de la flore,
- Enfin, sa diversité et son maillage du territoire : l'agriculture est partout.

Avec le commerce, l'artisanat, l'industrie, la forêt, au travers de leur chambres, l'action du Conseil départemental, même si elle est limitée aujourd'hui par la loi, doit rester forte et l'écoute permanente.

En investissant fortement année après année sur le territoire, le Conseil départemental stimule l'attractivité et par voie de conséquence le maintien et le

développement de sites industriels, d'entreprises, d'artisans, et de commerçants.

\*

\* \*

Il est évident que pour bien vivre en Lozère la question de la santé est centrale. L'accès aux soins sur tous les territoires est une priorité avec les carences d'offres de médecine de ville qui est visible depuis quelques années maintenant. L'âge avancé de nos praticiens comme la difficulté liée à l'installation de nouveaux professionnels de santé en Lozère comme partout en France accentue ce phénomène.

Les politiques engagées par le Département depuis longtemps, confortées ces dernières années, seront renforcées. Récemment nous avons accueilli une jeune interne en médecine accompagnée par la mission Lozère Nouvelle Vie dont le souhait est de s'installer.

La question de l'hôpital public est au centre du système, des moyens, son maillage, le développement des activités autour de spécialités nouvelles.

L'interaction entre l'hôpital Lozère, ses différents établissements, services, et les hôpitaux locaux est une réponse forte aux besoins de la population.

Un hôpital public fort c'est l'assurance de conforter la

médecine libérale de ville. C'est le message que tous ensemble et qu'en permanence nous devons porter auprès de l'ARS et au ministère à Paris.

\*

\* \*

Je veux aussi dire ici, que les 800 sapeurs-pompiers, volontaires et professionnels, sont une force pour notre sécurité, notre capacité d'intervention H24, et une complémentarité pour l'hôpital sur le secours à la personne.

Il est nécessaire que des liens soient renoués avec l'hôpital, que le dialogue retrouve de la sérénité. C'est ce à quoi je me suis attaché ces dernières semaines car nous y avons tous un intérêt commun.

Je sais que ce point de vue est largement partagé par la nouvelle équipe de direction du SDIS. Le Colonel LHOMME et son adjoint le Colonel DOURY sont conscients de cette nécessaire fluidité constante entre les « rouges » et les « blancs ».

Je sais aussi qu'ils ont bien perçu sur ce territoire composé presque exclusivement de volontaires que leur rôle de manager doit être différent des autres départements, qu'ici la fermeté nécessaire à cette institution se conjugue avec la bienveillance que l'on doit à des sapeurs-pompiers volontaires. Ils ont toute ma



confiance tout comme l'ensemble des chefs de centre de secours.

Je veux leur redire qu'en ma qualité de Président du CASDIS, je saurai rester à ma place, proposer les grandes orientations mais laisser la nouvelle équipe de direction travailler. Je sais aussi que les collègues élus au CA partagent cette volonté d'investissement, d'écoute, car pour nous il est hors de question de faire à la place de.

D'autres enjeux forts pour le territoire, avec des politiques publiques déjà engagées et qui doivent être maintenues concernent le logement, le patrimoine, le sport, la culture. Tant de sujets que nous ne laisserons pas de côté (je suis par exemple avec une extrême attention l'évolution du Marvejols-Mende, épreuve phare s'il en est).

\*  
\*   \*

Mesdames et Messieurs les élus du Conseil départemental,

Ce discours de politique générale est long pour autant il me semble nécessaire.

L'opposition reste réticente à travailler sans connaître les orientations fixées par la nouvelle majorité. Elle a parlé de non-participation à une co-gestion. Vous avez là des

éléments des orientations que la nouvelle majorité entend porter.

Avec cette majorité, nous restons dans un esprit d'ouverture comme je l'ai indiqué le 9 août dernier avec une volonté de dialogue, d'écoute et de transparence.

Si je peux entendre que certains élus vivent ce changement avec difficulté, je vous demande aussi d'entendre la violence des propos à notre encontre.

Pour autant, tout en assumant nos nouvelles responsabilités, nous sommes restés dans la mesure, sans répondre aux propos parfois outranciers et indignes.

C'est par devoir pour les Lozériens que nous avons fait le choix de nous mettre immédiatement au travail sans esprit partisan.

Depuis plus d'un mois, avec les élus de la majorité nous rencontrons des centaines et des centaines de personnes et le sentiment général qui en ressort est que ce choix de travail en commun est plébiscité.

Avec une France fracturée en trois blocs politiques, nous avons, ici en Lozère, fait le choix du dépassement en regroupant des compétences de la droite, du centre et de la gauche.

C'est ce dépassement au service de l'intérêt national qui

doit présider à Paris sans quoi les extrêmes LFI/RN se retrouveront aux commandes du pays et je ne crois pas que ce soit ce que souhaitent majoritairement les français.

Je regrette que la gauche « *modérée* » ait refusé le poste de 1<sup>er</sup> ministre, nous aurions peut-être eu un Ministre en Lozère...

Cette collectivité à le bénéfice de compter en son sein les deux seules parlementaires du Département. Elles ont un challenge important à Paris. Madame la Sénatrice s'y attèle déjà depuis 2020 et affirme ses réseaux à la capitale. Notre nouvelle Députée doit lui emboîter le pas. L'objectif est de défendre l'hyper ruralité chère à Alain BERTRAND et de porter les dossiers de la Lozère au plus haut sommet de l'État.

\*  
\*   \*

Comme pour vous tous, ce sont mes origines et diverses expériences comme des rencontres au cours de ma vie qui forgent mes convictions et dans lesquelles je puise mon engagement.

Comme je l'ai fait le 10 mai 2016 lorsque j'ai été élu Maire de Mende, il me semble aujourd'hui nécessaire de rappeler d'où sont nées ces convictions. Comme vous d'abord de mes parents, ma maman particulièrement, j'ai

très peu connu mon papa décédé bien trop tôt.

Comme moi ma famille a un attachement bien particulier depuis plus 40 ans au Docteur Adrien DURAND pour le soutien qu'il a apporté à ma famille. A la suite du décès de mon papa et alors que maman vivait une période particulièrement difficile avec 5 enfants à élever, tous en âge de scolarité, obligée de quitter la ferme familiale pour rejoindre Châteauneuf et y trouver du travail, un logement, une nouvelle vie non choisie.

Le Docteur Durand a toujours été présent, prévenant, bienveillant, bref un Homme bon.

Patrick BONNET, l'entrepreneur Mendois, m'a aussi été d'une aide remarquable. C'est lui le premier qui m'a fait confiance dans le travail et qui m'y a donné le goût, présent dans son entreprise dès 4h du matin tous les jours.

Pierre BROUILLET, Louis PHILIP, Jean BONIJOL, Paul VIGAND, mes premiers patrons à la fédération de pêche. Pierre BROUILLET un personnage hors norme aussi doué avec sa tête qu'avec ses mains. Un paysan dans l'âme.

De cette époque je garde aussi la rencontre avec Alain BERTRAND, mon mentor, convivial, malin, attachant, parfois agaçant mais avec un charme et une bonhomie qui l'ont rendu extrêmement populaire.

Un fin politique, ça tout le monde le sait. Jacques BLANC s'inquiétait toujours de sa façon d'être et de faire et répétait sans fin à ses amis « Méfiez-vous de lui, en roulant sa cigarette de gris et avec ses bottes quand il va dans les fermes ! ». C'est bien un peu ce qu'il s'est passé.

A cette liste, je dois rajouter Aline et mes deux enfants qui me laissent une très grande liberté pour satisfaire ses engagements, Je peux aussi rajouter Régine BOURGADE, infatigable élue de Mende, dont l'engagement permanent, la proximité avec les administrés me sert de modèle.

\*  
\*   \*

Avant de terminer mon propos, je me dois parce qu'ils sont essentiels, parce sans eux aucune action politique, aucune intervention du Conseil départemental ne serait possible, de vous parler des agents de notre collectivité.

Je peux le faire d'autant plus librement que ce n'est pas moi qui ai mis les équipes en place. D'ailleurs certains sont là bien avant nous.

Dans cette idée que je me fais du management du 21<sup>e</sup> siècle, où la tête de veau peut trouver parfaitement sa place de bon matin, certaines fakes news sur le fait que j'ai dès le 9 août engagé une purge sont totalement déplacées et même irresponsables. Ceux qui aiment cette

institution comme ils le disent et qui écrivent regretter de la quitter, doivent la respecter, respecter sa gouvernance et encore plus ses personnels.

Il n'est pas impossible, il est même fortement probable que dans les prochaines semaines et prochains mois des évolutions soient proposées, dans l'organigramme. Il y aura donc des adaptations qui seront faites. C'est la vie d'une collectivité.

Il y a de la qualité dans les équipes du Conseil départemental, comme au sein des satellites.

Il y a une grande qualité, un esprit d'engagement, une extrême compétence et un professionnalisme certain.

Il y a une très grande qualité comme une volonté affirmée de bien faire, d'être au service des habitants et des territoires. Ça bosse au Département !

Avec l'ensemble de l'équipe de la majorité nous nous inscrivons dans ce respect des valeurs portées par ces professionnels. L'écoute, la bienveillance j'y tiens et le respect surtout doivent présider à l'action de notre gouvernance.

Venant « d'en bas » comme on peut le dire, je sais pouvoir trouver des bonnes des idées à tous les étages. Mais pas d'inquiétude pour les cadres, j'entends bien respecter tout le monde, chacun dans sa fonction et sa

responsabilité.

Je sais aussi que les personnels sont dans cet état d'esprit et que ceux qui s'investissent dans la représentation syndicale ont les mêmes convictions d'écoute et d'échange.

Vous pouvez compter sur nous comme nous savons pouvoir compter sur vous.

\*  
\*    \*

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux,

J'aurai du aussi vous parler des quelques 170 millions d'euros d'investissement qui sont dans les cartons, des projets sur les DSP, de la reprise de certains sites, de la création de nouveaux qui vont peser sur les capacités de la collectivité dans un cadre budgétaire que l'on sait pour les années à venir contraint.

Une analyse est en cours mais je crains que la Rolls qu'on nous a vendu ces dernières semaines ait le moteur gonflé à bloc mais qu'elle ne passe pas au contrôle technique ! J'aurais bien évidemment l'occasion de vous en reparler.

\*  
\*    \*

Mesdames et messieurs les Conseillers départementaux,  
des remerciements pour conclure,

Je voudrai remercier M. le Préfet et l'ensemble de ses services comme ceux qui sont en Région et qui nous accompagnent au quotidien.

J'adresse aussi mes remerciements, à la Présidente de la Région Carole DELGA ainsi qu'à ses élus et ses services pour l'attention constante en Lozère.

Mesdames et messieurs les Conseillers départementaux,

Avec cette nouvelle majorité, nos priorités sont claires :  
proximité et transparence,

Avec cette nouvelle majorité, notre cap est clair :  
développement et rayonnement,

Avec cette nouvelle majorité, notre méthode est claire :  
travailler pour avancer.

Notre rôle d'élus, dans ce contexte national est de donner l'espoir. Restons optimistes comme je le suis, nous avons la chance de vivre dans un pays libre, en paix, dans le pays des droits de l'Homme !

Vive la Lozère et vive la France !

Je vous remercie